

Théorie économique et organisation sociale

M. Roger GUESNERIE, professeur

Le cours a été cette année consacré aux « marchés ». Marchés et marchés : le premier est plus que la somme des seconds. Mais le marché dans son ensemble, sa mécanique et ses propriétés, ne peut être compris qu'à partir de ses composants : les marchés.

Le thème de la diversité des marchés a été au cœur du cours de l'année 2002-2003, tout comme il sera au centre du cours de l'année prochaine. Ont été ou seront envisagés : marché du travail, marché de l'assurance, — ce sont deux des sujets traités cette année, marché boursier — c'était le sujet du colloque qui a suivi le cours, ce sera le premier sujet couvert en 2003-2004, marché des produits et concurrence oligopolistique, sur lesquels portera l'essentiel de l'année prochaine.

Cependant avant d'entrer dans l'analyse de la diversité des formes des marchés, le cours s'est d'abord attaché à revenir sur le modèle canonique du marché isolé, dans le vocabulaire des économistes, le modèle « d'équilibre partiel à la Marshall ». La stylisation du marché qui y est adoptée conduit à y voir un objet séparé, c'est-à-dire à ignorer dans un premier temps les relations avec le reste de l'économie, et à analyser la logique d'une offre et d'une demande considérées comme exogènes.

La **première partie du cours** est donc d'abord revenue sur les **fondements de l'analyse d'équilibre partiel des marchés**.

L'accent a été mis sur deux ingrédients fondamentaux d'une *analyse abstraite de l'échange* : la position de négociations des intervenants, réfèrent amont à la position de marché, et l'information dont la répartition, conjointement aux positions de négociation, détermine les conditions de l'échange. La théorie moderne offre des voies différentes pour l'analyse de la *position de négociation* : l'approche axiomatique, telle celle de la « solution de Nash », qui fait dériver le rapport de forces dans la négociation d'un certain nombre d'axiomes ; l'approche positive qui dégage l'accord entre les intervenants d'une série de propositions et

de contre-propositions, dans le cadre d'un jeu dont la forme extensive est explicitée, et dont l'issue est censée être un « équilibre de Nash » (un équilibre de Nash « parfait » dans le cas d'une forme séquentielle comme dans l'analyse classique de Stahl-Rubinstein). Mais *l'information* détenue par les agents vient s'ajouter à la position de négociation, quelle que soit la manière dont on la formalise, pour déterminer l'issue de la négociation. Le cours s'est donc attaché à construire une grammaire de l'échange, qui combine, d'une part, les variations des positions de négociation et des modalités de leur appréhension et, d'autre part, la variété de la dissémination de l'information. Partant du cas d'école, un vendeur, un acheteur et un objet, l'analyse se décline dans des cas de complexité croissante (selon les modifications du nombre d'objets, de participants et la répartition de l'information). Elle place le modèle standard — l'équilibre partiel — dans une perspective améliorée, celle de la théorie des jeux et de la théorie des incitations, et éclaire la logique des ajustements — en la reliant, par exemple, à celle des enchères traditionnelles — et en faisant apparaître, aux côtés du commissaire priseur de Walras, le « héraut de Vickrey-Walras ».

La suite de la première partie du cours a concentré l'attention sur une *analyse critique du modèle « standard »* introduit auparavant, analyse facilitée par le retour d'abord opéré sur ses fondements. La plausibilité de la concrétisation du prix d'équilibre du modèle standard fait l'objet d'objections de nature différentes.

Les premières portent sur les *conditions informationnelles* du marché. Par exemple, l'argumentaire classique d'Akerloff sur le marché des « vieux clous » met en évidence des situations d'effondrement du marché. À l'inverse, l'éclairage de l'économie expérimentale, par exemple certaines expériences de V. Smith, fournissent des illustrations saisissantes de la capacité prédictive du modèle, même dans des conditions d'information où il n'a que peu de support théorique.

Les secondes objections portent sur les *mécanismes décentralisés de formation du prix*. Les modèles de « marchandage séquentiel » entre groupes d'acheteurs et de vendeurs de taille différente prédisent des transactions à des prix qui diffèrent significativement et de façon permanente du prix concurrentiel. De même les modèles de « prospection », où les « acheteurs » comparent les prix et/ou les caractéristiques des objets recherchés dans le cadre d'une recherche chronophage et donc coûteuse, prédisent des configurations d'équilibre significativement différentes de celles du modèle standard. Il y a là donc à la fois remise en cause et source d'enrichissement. Le modèle de prospection pour sa part fournit une vision originale des ajustements sur le marché du travail, sujet sur lequel le cours est ensuite revenu. Les développements théoriques les plus récents, et leur pertinence empirique, ont été présentés dans le cadre d'un séminaire présenté par Fabien Postel Vinay (PARIS-Jourdan (INRA)) : « Équilibres de prospection sur le marché du travail ».

La troisième objection porte sur la formation des *anticipations*. En se référant à la version simplifiée du modèle agricole classique de Muth, le cours a discuté

le statut conceptuel de l'équilibre — à anticipations rationnelles ou à prévision parfaite — et sa plausibilité à l'aune d'un critère de stabilité des anticipations, qui fait appel à une logique divinatoire qui parcourt toute une ligne de recherche (voir mon article de 2002 dans *Econometrica*).

La seconde partie du cours a été consacrée à ce qu'il est convenu d'appeler **le marché du travail**. La présentation ne visait bien entendu pas à l'exhaustivité mais cherchait à mettre à l'épreuve des faits stylisés le modèle dit standard, puis à l'enrichir des éclairages théoriques nouveaux apparus dans les vingt dernières années.

Le sujet a été mis d'abord dans une perspective historique, l'inscrivant dans une ligne qui passe par la « valeur-travail » du travail pour aller au « capital humain ». Le cours a ensuite présenté les *analyses microéconomiques traditionnelles de l'offre de travail*, en les replaçant dans une perspective « cycle de vie » (un des thèmes du cours de l'année précédente) et en confrontant l'analyse qualitative de la compétition entre effet de substitution et effet de revenu à toute une série de données disponibles : données historiques sur la durée du travail, études économétriques sur les élasticités, résultats d'expériences naturelles liées à des modifications fiscales particulières... Ont ensuite été présentées quelques grandes directions d'approfondissement de la réflexion sur l'offre de travail (liées à l'indivisibilité de l'offre, à son caractère collectif dans le cadre du ménage) et bien sûr, parmi elles, la problématique de l'accumulation du *capital humain* dont on a présenté l'essentiel de l'argumentaire.

Passant à l'analyse de la *demande de travail*, l'accent a été mis sur les déterminants de la *substitution capital travail*, sur l'importance de l'horizon, sur le rôle du pouvoir de marché de l'entreprise. Quittant le terrain essentiellement microéconomique, le cours a discuté des substitutions macroéconomiques entre travail qualifié, travail non qualifié, et capital. La question des ajustements a été reprise à la lumière de la théorie de la prospection et en tenant compte des caractéristiques de la négociation et de l'intervention syndicale.

Le modèle standard repose sur une représentation simplifiée du bien travail : c'est au sens de Marx un travail-marchandise, dont toutes les unités sont interchangeable, et dont les caractéristiques sont parfaitement identifiables ; l'échange se fait au comptant, il est renouvelé à chaque période.

Une théorie plus réaliste, telle celle qui s'est développée dans les dernières décennies, met l'accent sur les caractéristiques du *contrat de travail* qui lui donnent sa spécificité : il comporte une dimension implicite de partage des risques entre l'employeur et le travailleur, dimension qui explique une certaine insensibilité à une conjoncture que subirait de plein fouet le travail échangé au comptant. Le *contrat implicite* explique aussi dans la durée une forme de rigidité à la baisse. Aussi, l'intensité de l'engagement du salarié n'étant pas vérifiable, et donc le bien travail n'étant pas parfaitement identifiable comme le suppose le modèle standard, le niveau de salaire fournit une incitation à l'effort qui contribue

à l'efficacité de la relation. C'est la théorie du *salairé d'efficacité*. Par ailleurs pour tenir compte de la difficulté de mesure de la performance, la rémunération relève parfois non de la logique de la productivité mais de celle du *tournoi*, proche de celle qui explique les rémunérations des « supers-stars » dans certains domaines d'activité où la prestation du travailleur est appropriable par un large public.

La vision renouvelée de la relation de travail qui résulte des analyses qui viennent d'être évoquées, a été présentée de façon aussi synthétique que possible. Elle apporte non seulement une meilleure compréhension de la nature du contrat de travail, de la logique des ajustements, mais aussi conduit à un réexamen de certains aspects de la vision traditionnelle de l'accumulation de capital humain. C'est que dans un monde d'information imparfaite, l'éducation est à la fois investissement, source d'accumulation du capital humain, mais aussi *signal* des capacités productives des agents, dès lors que celles-ci sont corrélées à la facilité d'acquisition de l'éducation. Ce double rôle de l'éducation conduit à revenir sur certaines conclusions de la théorie traditionnelle.

Le séminaire de P. Askenazy (PARIS-Jourdan (CNRS-CEPREMAP)), en présentant un tableau complet des « transformations de marché du travail » surveillées récemment et en montrant le rôle qu'y jouent les modifications contemporaines des formes de la concurrence, a à la fois illustré et mis à l'épreuve la grille de lecture théorique.

La **troisième partie** du cours portait sur le **marché de l'assurance**. Il s'agit d'un domaine qui a été profondément renouvelé depuis les années 70. Son analyse économique a aujourd'hui acquis une complète autonomie par rapport à la science actuarielle qui a longtemps constitué une partie essentielle de l'économie de l'assurance.

Partant d'un historique de l'émergence des institutions de l'assurance, le cours a d'abord présenté les *fondements de la logique assurantielle*. *Dilution, mutualisation, principe d'exhaustivité du risque agrégé* constituent trois déclinaisons de généralité croissante de cette logique assurantielle. L'histoire des institutions formelles en montre une lente émergence souvent associée aux progrès du calcul des probabilités. Cette logique s'exprime aussi dans les mécanismes institutionnels informels, (partage du risque de récolte dans les villages indiens étudiés par Townsend) qui se sont développés par ailleurs et souvent perdurent.

La compréhension des mécanismes du marché de l'assurance a été profondément modifiée par la prise en compte des asymétries d'information qui s'y manifestent : *c'est l'anti-sélection* qui apparaît par exemple lorsque les assurés ont plus d'information sur leurs risques que l'assureur, *c'est l'aléa moral*, lorsque, comme c'est souvent le cas, l'intensité de la prévention est affectée négativement par l'assurance. Le cours a présenté les problèmes de définition — et la plausibilité — de l'équilibre de marché sous chacune de ces hypothèses ou sous une combinaison des deux. L'exposé de la théorie a été complété par un séminaire

de B. Salanié (CREST, Insee) qui a présenté une analyse critique des résultats les plus récents, et une évaluation des pistes de recherche actuelles sur « les implications testables des modèles d'assurance en information asymétrique ».

On a ensuite concentré l'attention sur les aspects dynamiques du marché : l'arrivée progressive de l'information et les conditions de sa dissémination affectent profondément les conditions de la concurrence. On a procédé à une discussion approfondie du « risque de re-classification », dont la compréhension est essentielle pour réfléchir sur les règles légales qui peuvent déterminer le secret et la divulgation de l'information. Ainsi, la logique d'accroissement de la connaissance du risque par l'assureur, qui est à l'œuvre dans l'émergence des institutions formelles d'assurance, cumule effets bénéfiques et effets pervers que les approches présentées dans le cours permettent de mieux analyser. Enfin, cette perspective temporelle met en évidence la connexion étroite entre *logique de l'épargne* et *logique de l'assurance*, connexion qui, avec le *risque de re-classification*, domine l'étude de *la dynamique des marchés de l'assurance*.

Le cours a finalement introduit le thème des **marchés boursiers** : une première vision panoramique du sujet a été donnée dans le séminaire de B. Solnik (HEC) intitulé « Intégration et volatilité des marchés boursiers ». Un *colloque* sur ce thème s'est tenu les 27 et 28 mai. Le *premier jour* a présenté à l'intention du plus large public, un bilan de la connaissance économique sur le sujet. Après une introduction au débat sur la volatilité excessive du cours boursier, l'accent a été mis sur l'exposé des faits et des anomalies par C. Walter (Pricewaterhouse-Coopers), « Fluctuations boursières et théorie économique » et X. Gabaix (MIT), « Comportements irrationnels et Finance », puis sur l'analyse économique des mécanismes par X. Vives (INSEAD), « Le marché boursier et l'information », et B. Biais (Université de Toulouse), « À quoi servent les marchés financiers et boursiers ? », enfin sur les aspects historiques et sociologiques du problème : J. Heilbron (Centre de sociologie européenne), « Risques financiers : questions de sociologie historique » et P.M. Menger (EHESS), « Approche sociologique et économique du marché de l'art et des valeurs : la comparaison entre bourse et marché de l'art ».

Enfin, le programme de la *seconde journée*, destiné à un public plus spécialisé réunissait des contributions théoriques et empiriques sur la volatilité et les mouvements extrêmes, les expériences portant sur les marchés d'actifs, et des contributions à l'explication théorique de la transmission d'information.

R. G.

1) Conférences invitées

« Expectational coordination : a theory in search of experimental facts »,
Conférence d'ouverture,
 Congrès annuel de l'European Economic Science Association.
 Université Louis Pasteur, Strasbourg, 27/9/2002.

- « Tax harmonisation in the European Union »,
Présentation invitée,
 Conférence de la Banque Nationale d'Autriche : Structural challenge in the EU
 and Central and Eastern Europe, Vienne, 5/11/2002.
- « Revisiting Hecksher-Ohlin theory »,
Rolf Mantel memorial lecture.
 Congrès annuel de l'Asociación Argentina de Economía Política,
 San Miguel de Tucuman, Argentine, 13/11/2002.
- « Revisiting the theory of Heckscher-Ohlin effects »,
Conférence d'ouverture
 Conferencia Modelamiento Economico,
 Santiago de Chile, Chili, 27/11/2002.
- « Educative Coordination on Saddle-path-like Solutions : The Multivariate
 Case »,
Présentation invitée
 Conférence : Belief Formation and Fluctuations in Economic and Financial
 Markets, Universitat Heidelberg, 12/12/2002.
- « Saving Private Homo Oeconomicus ? »,
Conférence d'ouverture,
 Congrès de l'« European Society for the History of Economic Thought »,
 Paris, 30/01/2003.

2) Séminaires et autres colloques

- « Politique climatique : le point de vue d'un nouvel entrant »,
 Les Ateliers de l'Environnement,
 Université catholique de Louvain, 24/10/2002.
- « Do Prices Transmit Rationally Expected Information ? »,
 Universidad e Instituto Torcuato Di Tella,
 Buenos Aires, 15/11/2002.
- « Climate policies, economics and the Kyoto protocol »,
 Centro de modelamiento economico,
 Santiago de Chile, Chili, 22/11/2002.
- « Équilibre général coordination et multiplicité sur les marchés au comptant »,
 Journée d'Étude « Connaissance et croyances en Économie »,
 MODEM, Paris 10, 23/01/2003.
- « Politique climatique : le protocole de Kyoto »,
 Conférence ECODIF,
 Université Paris Dauphine, 24/04/2003.

« Théories et expériences en matière de coordination des anticipations », Séminaire du GATE, Lyon, 5/05/2003.

« A factor price equalization theorem », Université de Copenhague, 19/05/2003.

3) *Rencontres*

« Paroles inaugurales », Présentation des Œuvres complètes de Jean Baptiste SAY, publiées aux Éditions Economica par le Centre Walras, Salons de la Sorbonne, 4/02/2003.

« L'économie de l'effet de serre », Intervention introductive Entretiens de l'Association Française de Science Économique (AFSE), « Kyoto, relance ou enlisement ? », Paris, le 28 /03/2003.

« L'énergie : réflexion prospective sur les choix stratégiques », Intervention à la table ronde : Le champ de la prospective énergétique, Les rencontres internationales de prospective du Sénat, Paris, 10/04/2003.

4) *Publications scientifiques*

« Introduction to the special issue : coordination in dynamic expectations models : Learning and sunspots », (avec G. Evans), *Macroeconomic Dynamics*, n° 7, 2003, pp. 3-6, Cambridge University Press.

« Coordination on saddle path solutions : 1 — Linear univariate models », avec G. Evans, *Macroeconomics Dynamics*, n° 7, 2003, pp. 42-62, Cambridge University Press.

« Do prices transmit rationally expected information ? », avec G. Desgranges, P.Y. Geoffard, *The Journal of the European Economic Association*, inaugural issue, pp. 124-153, 2003.

5) *Autres publications*

« Les enjeux économiques de l'effet de serre ». Rapport pour le Conseil d'Analyse Économique, paru à la Documentation française en janvier dans « Kyoto et l'économie de l'effet de serre » (265 pages) : Rapport 86 pages, plus compléments.

6) *Interventions diverses (échantillon)*

Audition le 12 mars 2003 par la Commission des Affaires économiques du Sénat sur le protocole de Kyoto.

« Kyoto, relance ou enlèvement ? », Les Échos, 25 mars 2003, avec J.C. Hourcade, C. Philibert.

« La modélisation est un espace de laïcité intellectuelle », Entretien, Alternatives Économiques — hors série — n° 57, 3^e trim. 2003.

7) *Autres activités*

Présidence de l'Association Française de Science Économique, 2002-2003.

Présidence du Comité de Programme du Congrès annuel.

Présidence d'un groupe de travail : « La recherche au service du développement durable » mis en place au Ministère de la Recherche par M^{me} C. Haigneré le 16/01/2003.

Remise du rapport d'étape à M^{mes} C. Haigneré et T. Saïfi à la Cité des Sciences, le 2/06/2003.